

<b>Section Bac</b>	<b>Comptabilité</b>		
<b>Nom de l'UE</b>	<b>Pratique de la TVA</b>		
<b>Nom du professeur</b>	Ch. T'Sjoen		
<b>Niveau</b>	3	<b>Unité déterminante</b>	Non
<b>Nombre de périodes</b>	50	<b>Pré requis pour</b>	/
<b>Langue de cours</b>	français	<b>Crédits ECTS</b>	4

### Objectifs du cours

L'unité d'enseignement vise à permettre à l'étudiant :

- d'appréhender des opérations commerciales complexes dans un cadre national et international, sous l'angle de la TVA de manière théorique et pratique.

### Contenu du cours

- Analyse de divers types d'assujettis
- Analyse des diverses opérations taxables
- Détermination des règles de localisation applicables en matière de TVA
- Détermination des causes d'exemption applicable
- Détermination du redevable de la TVA
- Examen des règles applicables en matière de droit à déduction
- Comportement de l'assujetti face et suite à un contrôle TVA

### Méthodologie

- Examen des dispositions de la Directive TVA, du Code de la TVA et des arrêtés d'exécution - Mise en situation pratique au moyen de divers cas avec résolution théorique et pratique

### Supports

- Syllabus

- Formulaires administratifs courants
- Code de la TVA et certains arrêtés d'exécution

### Acquis d'apprentissage

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable : *face à des situations concrètes de la vie professionnelle relatives aux procédures et aux règles de la T.V.A., en tenant compte des principes légaux fondamentaux y afférents,*

- ◆ Déterminer si une opération donnée est soumise ou non à la TVA en justifiant son raisonnement au moyen des dispositions légales applicables
  - Déterminer la qualité des intervenants en matière de TVA
  - Déterminer la nature de l'opération analysée
  - Déterminer la localisation de l'opération analysée
  - Déterminer si l'opération analysée ne fait pas l'objet d'une exonération
  - Déterminer qui est le cas échéant le redevable de la TVA sur l'opération analysée
  - Déterminer l'étendue du droit à déduction de la TVA

- ◆ Déterminer la procédure applicable
- ◆ Justifier son raisonnement sur la base de la disposition légale pertinente

**Evaluation**  
Examen écrit

**Pondération**

Examen de 1 <sup>ère</sup> session	Examen 2 <sup>ème</sup> session
100 %	100 %